



BP 133 - 74120 MEGÈVE

Lettre n° 43

Décembre 2013

Chers Amis,

Une nouvelle saison d'hiver a commencé. Nous la souhaitons bien enneigée, ensoleillée et profitable à tous, hivernants, commerçants, hôteliers, restaurateurs, loueurs. Cette saison a, cette année, une importance particulière puisqu'elle sera ponctuée, les 23 et 30 Mars prochains, par les élections municipales. Il n'appartient évidemment pas à une Association telle que la nôtre de recommander un choix électoral. Pour autant, nous nous sentons très concernés par les choix proposés par les différents candidats. Pour que vous puissiez vous faire votre propre opinion et comme nous l'avons fait en 2008, nous organisons une réunion où les têtes des différentes listes pourront présenter les grandes lignes de leur programme et échanger avec vous. Cette réunion est fixée au 7 Mars 2014 à 17 heures, à l'Auditorium du Palais des Sports. Nous vous y attendons nombreux, y compris bien sûr si vous ne votez pas dans nos communes. À ce jour, trois listes sont annoncées à Megève, dont l'une conduite par le Maire sortant.

Comme je vous l'avais indiqué en Août lors de notre Assemblée Générale annuelle, l'Association est ouverte à soutenir des actions qui contribuent à l'animation et à la notoriété de la station ; et cela a fortiori quand ces actions sont le fait de jeunes mégevans entrepreneurs. C'est dans cette logique que votre Conseil a décidé de contribuer à la réussite de trois projets : celui de Maxime Tissot (ski alpin), d'Anthony Benna (ski de bosses) et d'Andy Collet (court métrage). Nous nous sommes ainsi fait trois amis des Amis de Megève. Reconnaissons de ce soutien, ils vous convient à venir partager avec eux une descente du stade de la Cote 2000, le lundi 30 Décembre prochain à 11 heures. Puis nous nous retrouverons tous à l'Auberge de la Cote 2000 pour un moment de dédicace, chocolat et vin chaud. Cette manifestation remplace notre traditionnel slalom de Février, dont la prochaine édition aura donc lieu en 2015.

S'agissant enfin de nos dossiers " chauds " d'urbanisme, ceux qui ont participé à notre A.G. Du mois d'Août savent que la Municipalité a renoncé à faire approuver le PLU avant les élections du mois de Mars. C'est donc la nouvelle équipe élue qui reprendra le dossier. Une mandature n'aura donc pas suffi à boucler l'affaire...

Il semble bien, par ailleurs, que deux permis de construire pourraient être accordés, pour deux chalets, le long du départ du Chemin du Calvaire. Mais, à la date où j'écris ces lignes (17 Décembre), rien n'a encore été signé. Nous restons évidemment vigilants. Nous vous souhaitons, au nom du Conseil de votre Association, une très belle année 2014. Megève reste une sorte de paradis qui nous aide à surmonter des temps quelque peu difficiles. Soyez assurés de notre engagement et de notre dévouement pour que cela dure.

Patrick Werner, Président



80 ans du téléphérique de Rochebrune

ELECTIONS MUNICIPALES

Comme vous le savez, les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochains

Au jour où nous écrivons ces lignes, (17 décembre 2013), plusieurs têtes de listes se sont officiellement fait connaître à Megève

- Madame Sylvianne Grosset-Janin
- Madame Catherine Jullien
- Monsieur Denis Worms

Il vous intéressera sûrement de les écouter présenter leurs programmes

A cet effet, nous organisons avec les candidats une réunion au cours de laquelle ceux-ci (et leurs équipes) se présenteront aux Amis de Megève et Demi-Quartier

Vous êtes invités à y venir nombreux

Vendredi 7 mars 2014 à 17h00
Auditorium du Palais des Sports de Megève

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 août 2013

L'assemblée générale commence à 17h40. Après émargement des membres, 264 sociétaires sont présents ou représentés.

Monsieur Patrick Werner, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

L'assemblée débute par plusieurs précisions : deux AG seront tenues, une ordinaire et une extraordinaire ayant pour objet l'actualisation des statuts. C'est pour cette raison que le conseil a décidé de ne pas proposer de conférence, afin de ne pas prolonger la réunion.

1. Salutations

Présentation des personnalités présentes :

Sylviane Grosset Janin, Maire de Megève, Bernard Grosset-Janin, Maire de Demi-Quartier présence de plusieurs conseillers municipaux, les Présidents des associations amies (Patrick Bazaille, Président des Amis de Combloux, Michel Bernard, Président des Amis de Saint Gervais (représenté par Erwin Knoertzer), ainsi que Marithé Crozet, Directrice de l'Office du Tourisme.

2. Rapport Moral

2.1 Mission de vigilance et propositions de l'Association

Le président commence par rappeler certains points :

- l'association est très active dans tout ce qui se passe à Megève, en participant à de nombreuses réunions et rendez-vous avec la Mairie
- les lettres adressées à madame le Maire et aux différents élus sont consultables sur le site des Amis de Megève et Demi-quartier
- la Mairie est accessible et à l'écoute des différents intervenants, par exemple lors des conseils municipaux publiques et des réunions citoyennes auxquelles tous sont incités à participer
- les décisions prises appartiennent aux élus, l'Association des Amis de Megève n'ayant un rôle que de vigilance et de proposition.

a) Le stationnement payant

Concernant la politique de stationnement mise en place par la commune, l'Association est bien consciente que la situation déficitaire des parkings imposait une mesure d'urgence.

En effet, celle-ci étranglait la Société des Remontées Mécaniques qui détenait certains parkings et ne pouvait donc plus investir dans le domaine skiable.

La mise en place d'un nouveau système de tarification du stationnement tant aérien que pour les parkings couverts a suscité de nombreuses réactions, aussi bien de la part des autochtones que des commerçants ou d'associations comme la nôtre. Certaines de nos propositions ont été retenues : cartes à décompte valables dans l'ensemble du parc, abonnements dans le centre utilisables par plusieurs véhicules, parking du village ouvert aux non-abonnés l'été...

Pour information, des travaux sont prévus dans le parking du Casino à compter de l'automne 2013.

Dans ce dossier, l'Association a largement joué son rôle de vigilance et a été largement entendue.

b) PADD et PLU

Le Président rappelle la signification du PADD et du PLU :

PADD = Plan d'Aménagement et de Développement Durable

PLU = Plan Local d'Urbanisme

Le PADD précède et éclaire le PLU. Il est l'expression politique de la volonté de la Commune pour le site. Il ne fait pas l'objet de concertation avec les personnes publiques Associées.

Le PADD de Megève a été approuvé par le conseil municipal en mai 2012. Il a été présenté à l'Association en août 2012.

Il comporte 4 axes (amélioration des transports, rééquilibrage du parc de logements, dynamisme de l'activité économique par le tourisme, qualité de l'environnement) déclinés en objectif, moyens et actions. Ces axes s'apparentent à ceux du PADD de 2007 mais sont définis d'une manière un peu plus précise.

L'Association a réagi à ce projet dans une lettre du 18 septembre 2012 adressée à la commune et visible sur le site des Amis de Megève et Demi-Quartier. En résumé, l'Association s'inquiète d'une volonté « à outrance » exprimée dans le PADD pour le développement de projets hôteliers et réitère sa demande pour qu'une étude offre/demande soit réalisée et disponible. La construction d'un hôtel bénéficiant d'un COS largement supérieur à celui des habitations, l'Association a exprimé son inquiétude sur la transformation éventuelle d'hôtels en logements.

Concernant le domaine skiable, l'Association demande à ce que les installations existantes soient améliorées avant de penser à des liaisons inter communales et ce dans un esprit de développement durable. Megève a choisi avec pertinence de se concentrer sur le ski et l'équitation, mais il manque aux yeux de l'Association une manifestation d'ampleur en hors saison.

A ce sujet, première édition de « l'Université des Alpes » les 12, 13 et 14 septembre 2013. Créée par Pierre Lachenal, cette manifestation recherche encore des dons pour clore son budget...

Il apparaît que le « tout voiture » est encore privilégié et l'Association souhaite qu'une réflexion soit menée pour améliorer les transports en commun.

Sur d'autres points, il est recommandé aux adhérents de consulter sur le site de l'Association notre courrier du 18 septembre 2012.

Le PLU n'est pas encore arrêté. Son projet a été élaboré sur la base de ce PADD et présenté aux associations le 11/02/2013. Une première lettre a été rédigée par le conseil de l'Association pour faire part à la mairie de premières observations (cf. lettre du 13 février sur le site de l'Association). Les remarques concernent : le bas du Calvaire, la Livraz, la Pige, les projets hôteliers, le Planay et le Pré Saint Amour, ainsi que les changements de règles de calculs du COS, des hauteurs, de l'emprise au sol, etc. Nous pensons que Mme Le Maire de Megève pourra nous donner quelques précisions sur le calendrier à venir pour la mise en place du nouveau PLU.

2.2 La vie Associative

Le président rappelle qu'une Association est une communauté de personnes qui partagent le même objectif et qui ont plaisir à se retrouver. C'est dans ce sens que des activités sont organisées.

- coupe de ski de février 2013 : toujours beaucoup d'inscrits (plus de 190). Le président remercie particulièrement Isabelle Lépine et Hélène Martel pour le travail fait dans l'organisation de cette manifestation, avec le soutien de l'ESF, ainsi que l'ensemble des commerçants qui participent via le don de prix, et la Mairie qui permet la remise des Prix sur la place du Village.

- Dîner annuel : en 2012 à la Caboche, en 2013 à la Côte 2000

- Visite des Chalets 'Le Même'

- Visite des chapelles du Calvaire

- 2 balades, l'une allant jusqu'aux Quatre Têtes, l'autre s'arrêtant au Chalet de Dorant

- Participation au jury des chalets fleuris

En marge de ces activités, l'Association peut être amenée à participer à d'autres événements.

- Des porte-clés aux couleurs des Amis de Megève et Demi-quartier ont été offerts à l'ensemble des personnes présentes à l'AG grâce à un don d'un adhérent qui souhaite rester anonyme. Cette initiative est applaudie par l'assemblée.

- Un groupe de jeunes sportifs mégevans s'est formé autour du nom « Team Megève » pour faire des levées de fond afin de financer une partie de leurs frais (entraînements, compétitions, matériel, etc.). Le conseil a décidé de les aider dans le cadre d'un budget de 2000€ réparti entre les sportifs. Si des personnes souhaitent les aider à titre personnel, elles peuvent se rendre sur le site www.team-megeve.com avant le 10 octobre.

- le Président informe l'assemblée que le régime juridique des associations a changé et que l'association passe du régime d'utilité publique (caractère national) à un régime d'intérêt général (caractère local). Ceci ne devrait pas modifier grand-chose concrètement, en tous les cas au regard du régime fiscal de nos cotisations.

2.3 Conseil d'Administration de l'Association

Les mandats de 3 administrateurs venant à échéance, il vous sera proposé de renouveler leurs mandats. Par ailleurs, nous avons enregistré la démission de Monsieur Arnaud Grémont qui, pour des raisons personnelles, ne fréquente plus Megève. Pour le remplacer, le Conseil a coopté Monsieur Roland Vaxelaire. Celui-ci se présentera à vous tout à l'heure et nous proposerons de ratifier cette cooptation.

Un autre poste d'Administrateur se libèrera dans les prochains mois. Certains d'entre vous ont déjà exprimé leur intérêt pour nous aider dans nos tâches. Nous examinerons toutes les candidatures afin d'avoir un Conseil plus efficace, complet et équilibré.

2.4 Conclusion

Le président attire l'attention de tous sur l'intérêt de chacun à s'inscrire sur les listes électorales locales. Chaque voix compte plus lourdement ici qu'ailleurs ! Le changement doit être fait avant le 31 décembre.

3. Questions de l'assemblée sur le rapport moral

3.1 Intervention de Madame le Maire

Madame le Maire remercie le président des Amis de Megève et Demi-Quartier pour son attachement à la commune et précise que le conseil municipal a besoin du regard des Associations telles que la nôtre pour avancer.

- Madame le Maire précise que concernant le parc des remontées mécaniques, même si il est difficile d'envisager de nouveaux investissements à court terme, l'état du parc permet à tous de skier dans de bonnes conditions quels que soient les taux d'enneigement. Madame Grosset-Janin informe l'assemblée que le Rocharbois a fait l'objet de remises aux normes coûteuses et bénéficiera pour l'hiver prochain de deux nouvelles cabines (coût unitaire 1 million d'euros).

Pour ce qui est de l'aménagement des Lanchettes, la commune réfléchit à une autre alternative qui serait de relier Rochebrune avec un point plus haut afin d'éviter les « zigzags ».

Madame le Maire attire l'attention sur le fait que la SEM est enfin à l'équilibre financier, grâce notamment au fait que la gestion des parkings soit externalisée. Il est précisé que cela ne pourra se confirmer qu'avec une augmentation des ventes de forfaits (objectif de CA de 20 millions d'euros).

- En ce qui concerne les parkings, un projet de places de stationnement en sous-sol est à l'étude en face du palais des sports. Madame le Maire insiste sur le fait que d'une façon générale, l'accent continue à être mis sur le Palais des Sports, structure très importante en cas de météo défavorable, aussi bien en été qu'en hiver.

- Madame le Maire évoque un projet hôtelier trois étoiles face au Palais des Sports. Le terrain serait loué à un investisseur.

- enfin, Madame le Maire insiste sur l'importance de l'implication de « Mégevans par choix » comme les sociétaires de notre association pour faire évoluer la commune.

3.2 Le PLU sera-t-il adopté avant les prochaines élections ?

Madame le Maire explique pourquoi il ne le sera pas. La commune a dû refaire tout le PLU suite à l'annulation du précédent, de nouvelles lois sont sorties depuis. Le PADD a été voté à l'unanimité (y compris l'opposition). Le PLU passera devant la commission des sites en novembre 2013, le PLU devrait être adopté à l'automne 2014.

3.3 Qu'en est-il des friches immobilières ?

Madame le Maire répond à cette question en précisant que la mairie exerce son droit de préemption lorsque le bien concerné est à vendre, à un prix du marché.

Madame Grosset-Janin n'est pas pour l'obligation de ravalement, précisant que l'exemple des chalets voisins est souvent un meilleur déclencheur à la prise de décision.

Si un arrêté de péril imminent doit être pris, la mairie n'hésite pas.

Enfin, pour améliorer la sécurité de chacun, madame le Maire évoque les vidéos installées au rond-point de la nationale (vidéo-protection).

3.4 Madame Grosset-Janin va-t-elle se représenter aux élections ?

Madame le Maire répond à cette question : « mon équipe et moi-même avons été élues pour faire un travail que nous ferons jusqu'au terme de notre contrat. Nous sommes en « CDD » et celui-ci est renouvelable. »

3.5 Où en est le projet de retenue collinaire de Demi-Quartier ?

Monsieur le maire de Demi-Quartier informe les adhérents que ce projet a été annulé.

3.6 Qu'en est-il des colonnes à verre, inesthétiques, placées à côté des hameaux de poubelles à Demi-Quartier ?

Monsieur le Maire de Demi-Quartier précise que les lois foncières ne permettaient pas de faire des mazots plus grands pour mettre les poubelles incriminées à l'intérieur.

Madame le Maire de Megève précise que Megève et Demi-Quartier font maintenant parties d'une communauté de communes, regroupant 10 communes de montagne et de la vallée. Or, les intérêts ne sont pas toujours les mêmes, il faut donc faire preuve d'une grande vigilance. Pour information, Megève doit assumer les coûts de 26% de cet ensemble.

3.7 Intervention de Jean-Pierre ESTEVES, Adjoint municipal

L'attention est attirée sur les aménagements déjà effectués rue Charles Feige et rue Ambroise Martin, et sur la continuité de ces projets. La mairie espère que les adhérents de l'Association sont sensibles à ces améliorations.

Une attention toute particulière est portée sur la qualité du déneigement, notamment concernant les trottoirs (budget d'un million d'euros) ainsi que sur la remise en état des chaussées ensuite.

Le projet autour des 5 rues (Piano...) a représenté un budget de 1,2 millions d'euros. Dans cette continuité la rue de l'Arly sera refaite.

3.8 Quels sont les projets sur Rochebrune (complexe Maeva)

Madame le Maire regrette que ce complexe de time-share (*'multipropriété'*) qui a très bien fonctionné un temps, et ainsi permis à de nombreuses personnes de découvrir la station, soit en perte de vitesse. A priori, il y a un projet de transformer cette ZAC en appartements classiques, avec une montée en gamme.

3.9 Qu'en est-il du ski de fond dans la plaine d'Arly ?

Madame le Maire ayant quitté l'assemblée, Marithé Crozet indique qu'à priori cet espace gratuit devrait rester tel quel.

4. Rapport financier

Monsieur Werner passe la parole à Monsieur de Vaureix afin qu'il présente le rapport financier.

Arrêté Analytique 2012 en €							
	Recettes 2011	Recettes 2012		Frais 2011	Frais 2012	Solde 2011	Solde 2012
Fonctionnement							
Cotisations	7 554,00	6 832,00	Lettre d'information	972,47	1 856,30		
Produits financiers	1 803,63	2 031,30	Partenariat	1 034,80	598,59		
			Frais Divers	2 824,19	3 548,37		
Total	9 357,63	8 863,30		4 831,46	6 003,26	4 526,17	2 860,04
Exceptionnel							
	-	-		-	-	-	-
Activités							
Ski	-	-	Ski		480,90		
Divers	376,00	664,00	Divers	538,00	710,00		
Balade		180,00	Balade		360,00		
Dîner	1 664,00	1 770,00	Dîner	2 004,00	2 244,00		
Total	2 040,00	2 614,00	Total	2 542,00	3 794,90	- 502,00	- 1 180,90
			Solde Excédent Trésorerie			4 024,17	1 679,14
Balance récapitulative 2012 en €							
Solde au 31/12/2011							
Banque	15,70		Banque	-416,11			
	-279,65		Chèques non encaissés	0,00			
Compte sur livret	58 055,95		Compte sur livret	37 487,91			
Sicav/Tonic Croissance	23 553,13		CAT	45 952,47			
Total trésorerie au 31/12/2011	81 345,13		Total trésorerie au 31/12/2012	83 024,27			
			Solde trésorerie Excédent (+) Déficit (-)	1 679,14			

Le résultat courant est en diminution (4 K€ € en 2011 et 1,7 K€ en 2012). Plusieurs facteurs jouant dans les deux sens sont à l'origine de cette différence :

I- Fonctionnement

Encaissements :

Légère baisse des cotisations

Augmentation des produits financiers

Décaissements :

Doublement des frais liés à nos lettres d'information

Baisse des frais de partenariat (limités aux prix attribués dans le cadre des « maisons fleuries »)

Augmentation des frais divers : fournitures, Assemblée Générale, PTT ...

Le solde positif des encaissements/décaissements passe de 4,5 K€ à 2,9 K€

II- Activités

L'Association a organisé 4 manifestations : coupe de ski, visite Jardin des cimes, balades & dîner.

Ces activités organisées pour une meilleure connaissance entre les adhérents se solde par un déficit de 1,2 K€.

La trésorerie disponible passe de 81,3 K€ fin 2011 à 83 K€ fin 2012

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

5. Administrateurs

- Arrivent à renouvellement et sont candidats à un nouveau mandat de 5 ans :

Dominique Dunant
Patrick Nodé-Langlois
Arnaud de Vaureix

Ils sont tous les trois réélus à l'unanimité.

- Le conseil a enregistré la démission d'Arnaud Grémont lors du dernier conseil d'administration. Pour le remplacer, le conseil a coopté Roland Vaxelaire et propose que cette cooptation soit ratifiée par la présente assemblée. Monsieur Vaxelaire se présente à l'Assemblée.

Sa nomination est approuvée à l'unanimité.

6. Cotisations

Il est proposé à l'Assemblée de reconduire en 2014 le montant des cotisations 2013 (20€ individuel, 30€ couple, 48€ bienfaiteur, 80€ fondateur).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 août 2013

L'assemblée commence à 19h00 sous la Présidence de Patrick Werner, Président de l'Association. Après émargement des membres, 264 sociétaires sont présents ou représentés.

L'Association a des statuts originaux datant du 15 juillet 1975, date de sa création. Ceux-ci ont été actualisés en décembre 1991. Il a semblé important au conseil de les faire évoluer, tant dans la forme (vocabulaire utilisé) que dans le fond (simplification de certaines dispositions).

Un projet de nouveaux statuts a été envoyé aux adhérents avec la convocation à l'AGE. Le président s'adresse à la salle pour savoir si il y a des questions concernant ce projet. Aucune question ni remarque.

Des suggestions ont été faites au Conseil par un adhérent avant l'assemblée. Le Président indique que certaines modifications de forme lui semblent fondées et propose à l'Assemblée qu'il en soit tenu compte. Ceci ne provoque aucune question.

Les nouveaux statuts sont soumis au vote et sont adoptés à l'unanimité.

La séance est levée à 19h25 et se poursuit par le verre de l'amitié.

Quelques dates à retenir

Expositions

Jusqu'au 29 Mars 2014 : 'La neige et l'architecte' met à l'honneur, à travers 60 photographies, le patrimoine architectural et urbanistique de Megève, Courchevel 1850, Flaine, Avoriaz, les Arcs et les Karellis à la Médiathèque

Jusqu'au 30 mars 2014 : Sapin d'Art paré de peintures en noir & blanc de l'artiste Yves Clément sur la Place du Village

Jusqu'au 21 Avril 2014 : Les débuts des Sports d'hiver à Megève Musée de Megève

Evènements

08 au 11 Janvier 2014 : Audi FIS Cross World Cup (2000 athlètes pour les compétitions de Cross) Stade Cote 2000

09 au 11 Janvier 2014 : Curling - 44ème Tournoi International Patinoire du Palais des sports

16 Janvier 2014 : Grande Odyssée Savoie-Mont Blanc au Village à 17h00

18 Janvier 2014 : Féminin Cimes : journée des femmes sur le domaine skiable Les Portes du Mont-Blanc, forfait de ski "journée" offert à toutes les femmes à partir de 9h00

23 au 26 Janvier 2014 : XIXe BMW Polo Masters Megève sur l'Esplanade du Palais des Sports

26 Janvier 2014 : Ski de fond : Grand Prix La Bûcheronne à la Livraz à 10h00

31 Janvier au 02 Février 2014 : Ski Alpin : Kandahar Masters FIS Stade de la Cote 2000 à 10h30

06 au 16 Février 2014 : Snow Golf Cup au Golf du Mont-d'Arbois

07 et 08 Février 2014 : Freestyle - Coupe d'Europe de Bosses sur le Stade de la Cote 2000

08 et 09 Février 2014 : Week-end de la Glisse Domaine skiable Les Portes du Mont Blanc à 9h00 (forfait réduit 2 jours)

09 Février au 09 Mars 2014 : BMW xDrive Tour 2014 Pré de Saint Amour de 10h00 à 20h00

25 Février 2014 : Conférence Gianadda Animée par Martha Degiacomi, historienne d'art à la Fondation Pierre Gianadda à Martigny (Suisse), dans le cadre de l'Exposition "La Beauté du corps dans l'Antiquité grecque", en collaboration avec The British Museum de Londres à l'Auditorium de la Médiathèque à 20h00

27 Février 2014 : Récital d'orgue Par Pierre Pincemaille, organiste titulaire de la Cathédrale de Saint-Denis à l'Église Saint Jean-Baptiste à 17h30

03 Mars 2014 : Critérium Jeunes Ski de Bosses Stde Cote 2000

05 Mars 2014 : Freestyle - Coupe de France de Ski de Bosses

Et toujours : marché des producteurs locaux, découverte du ski de fond, luge, contes pour enfants, les RV du numérique, hockey sur glace...

Pat Thévenot a quitté la chaussetterie "Le Pas de Chèvre" pour une retraite bien méritée. Elle remercie sincèrement tous les Amis de Megève de leur fidélité et de leur soutien si chaleureux depuis le décès de Laurent le 10 janvier 2012 (notre ancien Vice-président pour lequel nous avons toujours une pensée et qui a beaucoup œuvré pour notre association). Vous pouvez la joindre chez elle, l'Adret 167 route de Rochebrune (06 20 58 19 43)

La chaussetterie continue... et vous attend...

-- Le Curling --

Le Curling est né, dit-on, au XVIème siècle en Ecosse (mais il existe aussi deux tableaux de Pieter Bruegel l'Ancien représentant des paysans hollandais en train de jouer au curling) ; on dit aussi que ce serait lors d'une expédition en Alaska, que deux scientifiques marseillais, ne pouvant s'adonner à leur sport favori, la pétanque, auraient mis au point ce jeu, sur la place centrale d'un village inuit.

Curling vient de "curl" qui signifie une courbe comme celle que fait la trajectoire de la pierre en glissant.

Les premières pierres rondes avec une poignée firent leur apparition vers 1700 et ce n'est qu'au XIXème siècle qu'elles prirent leur forme actuelle ; elles sont en granit poli, taillées et polies selon un gabarit international d'un poids de 19,96 kg maximum.

C'est un sport de précision

La surface de jeu du curling, ou 'piste', appelée normalement "rink", est constituée d'une surface glacée de 42,07 m de longueur et d'une largeur allant de 4,3 m à 4,75 m.

Le but est de placer une pierre de son équipe parmi les 16 pierres lancées (8 pour chaque équipe), le plus près possible de la maison appelé "tee".

Au cours de chaque partie appelée "end" les joueurs lancent 2 pierres chacun, sachant qu'une équipe comporte 4 joueurs.

Le joueur glisse avec la pierre depuis le "hack" puis la lâche. La pierre se met alors à tourner sur elle-même ou "curler" car la particularité des pierres est que leur base n'est pas plate mais concave et la surface de glisse de la pierre est de 6 à 12 mm moins large que la largeur de la pierre. Cette petite différence permet de donner un effet à la pierre qui aura tendance à suivre une trajectoire courbée (les spécialistes disent qu'elle curle). Le degré de "curl" dépend de plusieurs facteurs pendant le jeu, notamment de la vitesse inculquée à la pierre lors de son lancement, de la préparation de la glace, du réchauffement par balayage lors de sa glisse vers la maison qui donne un fini 'pelure d'orange', appelé "pebble".



Venez découvrir cette discipline Olympique lors du 44^{ème} tournoi international du 09 au 11 janvier 2014 à la Patinoire du Palais des Sports